

une lettre qui vient d'arriver et que je vois pour la première fois. Le ministre de la Santé du Vietnam du Sud y déclare que notre proposition d'établir une unité de réadaptation distincte est un moyen peu souhaitable d'atteindre le but que nous visons. Nous ne sommes pas de cet avis, et nous poursuivrons nos pourparlers.

M. Douglas: Le 9 janvier j'ai posé la question suivante au ministre, comme en fait foi la page 11536 du Hansard:

Le gouvernement du Vietnam du Sud tarde-t-il à donner son approbation à la proposition du Dr Gingras parce qu'on veut absolument que les médecins et leurs auxiliaires soient considérés comme effectifs médicaux de l'armée?

Le ministre a répondu: «Non, monsieur l'Orateur».

Je demanderais au ministre si la situation a changé depuis.

L'hon. M. Martin: Cela devait être un de ces jours où j'entendais mal. Voulez-vous m'en rappeler la date?

M. Douglas: C'était le 9 janvier. La situation a-t-elle changé, ou le ministre était-il mal informé?

M. David MacDonald (Prince): Hier le ministre n'a pas tenu à répondre à une question que je lui posais et qui proposait une solution au problème. Peut-il nous dire aujourd'hui quand nous pouvons attendre un rapport sur la possibilité de faire venir ces civils vietnamiens au Canada pour les réadapter?

L'hon. M. Martin: Je croyais avoir indiqué que la question est à l'étude.

M. MacDonald: Mais quand pouvons-nous nous attendre à un rapport définitif à ce sujet?

Une voix: En temps voulu.

LES INONDATIONS

LE FRASER—L'OPPORTUNITÉ DE MESURES D'URGENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il dire à la Chambre si, lors de la récente conférence fédérale-provinciale, on a pris une décision au sujet des mesures à prendre s'il y avait danger d'inondation dans la vallée du Fraser?

[L'hon. M. Martin.]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la question aurait dû être adressée au ministre de l'Industrie, dont relève l'OMU. Je lui demanderais donc d'y répondre.

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps le premier ministre du Canada a envoyé un télégramme au premier ministre de la Colombie-Britannique pour lui offrir l'aide du gouvernement fédéral en cas d'inondation dans cette province. Je me ferai un plaisir, si la chose intéresse la Chambre, de déposer le télégramme en question et la réponse du premier ministre provincial. Tous deux ont déjà été publiés et, du consentement de la Chambre, j'aimerais les déposer.

Je pourrais aussi ajouter que, lors de récents échanges de vues, M. Williston, du gouvernement de la Colombie-Britannique, a assuré à mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que toutes les mesures nécessaires à la protection contre les inondations étaient prises actuellement par la province, qui en est chargée la première, il va sans dire, et que les gouvernements fédéral et provincial faisaient preuve de la collaboration la plus entière.

M. l'Orateur: Le ministre est-il autorisé à déposer les communications dont il a parlé?

Des voix: Entendu.

M. Patterson: Question supplémentaire. L'entretien a-t-il porté aussi sur l'application des recommandations que la Commission du Fraser a faites dans son rapport?

L'hon. M. Pepin: Cela relève de ma compétence, monsieur l'Orateur. Je puis dire que les ministres se sont entendus sur un certain projet et que, M. Williston ainsi que moi-même, nous en saisissons nos gouvernements respectifs.

M. LE JUGE LANDREVILLE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a quelques semaines, on a dit que le gouvernement prendrait bientôt des mesures dans l'affaire Landreville. Le gouvernement a-t-il